



Retraites : Gare à l'intox !

Le rapport annuel 2022 du COR confirme la bonne tenue du système de retraite. La cagnotte sociale accumulée ces deux dernières années (900M€ en 2021, 3,2 Mds€ en 2022) valide définitivement que la meilleure des réformes c'est le plein emploi !

Année après année le rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) est constant : notre système de retraite est durablement soutenable. Le COR l'exprime sans hésitation : ce rapport invalide « l'idée d'une dynamique non contrôlée des dépenses de retraite ».

A cette maîtrise s'ajoute la bonne nouvelle de la reconstitution des réserves du système de retraite à 256 Milliard s€ (plus de 9,5 % du PIB).

L'UNSA appelle donc à ne pas instrumentaliser les déficits annoncés. Selon les prévisions les plus pessimistes, ils ne représenteraient qu'une part infime du PIB et selon des perspectives plus optimistes seraient excédentaires, dès le milieu des années 2030.

L'UNSA rappelle que les efforts des assurés sociaux pour maintenir notre système de retraite est important. Les effets des réformes précédentes se mesurent déjà avec un âge de départ à la retraite qui ne cesse d'augmenter. Il est aujourd'hui de 62,9 ans et atteindra 63,7 ans dans quinze ans.

Les travaux du COR de janvier 2022 ont démontré que toute mesure d'âge aurait pour effet immédiat de :

- Maintenir les plus précaires dans une situation de vie indigne,
- Accroître les dépenses du système de santé,
- Prolonger d'autant le maintien au chômage de nombre de seniors.

Elle augmenterait le taux de chômage au global, un comble quand le Gouvernement souhaite imposer une réforme de l'assurance chômage qui serait un recul pour les demandeurs d'emploi, et le tout sans réelle économie sur les dépenses publiques.

Pour toutes ces raisons, l'UNSA réaffirme avec fermeté qu'elle n'acceptera aucune mesure nouvelle concernant l'âge de départ à la retraite.

Si le Gouvernement s'obstine et choisit la voie de l'affrontement, l'UNSA, avec l'intersyndicale, saura riposter.